

Greffe de Denges

De: Peduto Giovanni <giovanni.peduto@vd.ch>
Envoyé: Montag, 13. März 2023 16:26
Cc: Etter Gérald; Rüeegg Paola; ucv_ucv.ch; info_adcv.ch; Gaillard Joëlle;
DGAIC_PREF_Préfets
Objet: Grippe aviaire - bref point de situation

Mesdames les Syndiques,
Messieurs les Syndics,
Mesdames les Municipales,
Messieurs les Municipaux,

A la suite du cas de grippe aviaire détecté sur une mouette trouvée blessée à Coinsins, nous souhaitons vous informer de l'évolution de la situation.

Si la grippe aviaire ne s'est pas propagée au sein des exploitations de volailles domestiques ou autres oiseaux captifs, une recrudescence de cas a été détectée en Suisse et en Europe. En Romandie, plusieurs cas ont été diagnostiqués aussi bien sur notre canton que dans les cantons de Fribourg et Neuchâtel. Compte tenu de la recrudescence des cas de grippe aviaire, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a prolongé les mesures de prévention au moins jusqu'au 30 avril 2023. Par ces mesures, l'objectif poursuivi est d'éviter tout contact entre les oiseaux sauvages et le volaille domestique. Aussi, les oiseaux de basse-cour ne peuvent pas sortir librement, même s'ils sont détenus selon les principes de l'élevage en plein air. Si des constats d'infraction à cette règle devaient vous être signalés, vous êtes invités à nous les transmettre afin que nous puissions rappeler leurs obligations aux détenteurs concernés.

Finalement, nous vous informons que nous avons créé une page internet sur la grippe aviaire (<https://www.vd.ch/themes/population/veterinaires-et-animaux/lutte-contre-les-epizooties/grippe-aviaire>). On peut notamment y consulter une carte faisant état de la localisation des cas de grippe aviaire dans l'avifaune sur territoire vaudois.

En restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous adresse, Mesdames les Syndics, Messieurs les Syndics, Mesdames les Municipales, Messieurs les Municipaux, nos salutations les meilleures.

Ce message est distribué :

- aux communes vaudoises
- aux préfectures
- à l'UCV et l'AdCV



Dr Giovanni Peduto – vétérinaire cantonal
Direction des affaires vétérinaires et de l'inspectorat
Département des Finances et de l'agriculture
Ch. du Marquisat 1, CH-1025 St-Sulpice
Tél. 021 316 39 11 ou 021 316 38 70
giovanni.peduto@vd.ch – www.vd.ch/dgav